

« Flash retraite : Je me prépare ! » du 2 au 12 juin avec l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco

Paris, le 29 mai 2020

Du 2 au 12 juin 2020, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco donnent rendez-vous aux assurés sur www.flash-lassuranceretraite.fr pour les informer sur les démarches en ligne pour préparer sa retraite. L'objectif est de rassurer les internautes sur la simplicité des démarches à effectuer et de les encourager à les utiliser au bon moment.



Cette nouvelle édition est le premier évènement national lancé en partenariat avec l'Agirc-Arrco. Elle permet d'informer les salariés, travailleurs indépendants, contractuels de droit public et artistes-auteurs sur leur retraite de base et complémentaires.

L'opération est proposée chaque année aux assurés de plus de 55 ans pour leur apporter informations et conseils sur la préparation de leur retraite.

Ludique et informatif, le mini-site évènementiel [Flash retraite](http://www.flash-retraite.fr) proposera :

- des conseils à chaque âge et les services pour calculer son âge de départ à la retraite, estimer le montant de sa retraite, consulter son relevé de carrière tous régimes et obtenir la liste personnalisée des démarches ;
- un focus sur la demande de retraite en ligne ;
- un agenda retraite, permettant d'enregistrer sa date de départ à la retraite pour recevoir des notifications et des conseils dans l'année précédant son départ ;
- une partie « mes documents utiles » contenant des brochures, un abécédaire, la lettre de départ à la retraite à adresser à son employeur...
- un quiz « êtes-vous prêt à demander votre retraite ? » ;
- une vidéothèque pour aider les actifs dans leurs démarches et apporter un éclairage pédagogique sur leurs droits.

Un [tchat](#) sera organisé en direct le 11 juin (de 10h30 à 11h30) sur le site de Notre Temps permettant de poser toutes les questions aux spécialistes de l'Assurance retraite et de l'Agirc-Arrco.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassurance-retraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 10 millions d'espaces personnels créés !

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé

Piloté par les partenaires sociaux, le régime Agirc-Arrco repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18,8 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,6 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,7 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 83 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans - **Ambition Retraite 2022** – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Contacts presse Assurance retraite

Philippe Bainville et Léa Cuccuru - presse@cnav.fr

Contact presse Agirc-Arrco

Virginie BELLOIR - dc.presse@agirc-arrco.fr